

Mesures de protection sanitaire pour les cours de natation et d'aquafit

Afin de garantir la sécurité de notre personnel enseignant et des participants, voici les détails des mesures appliquées par notre association. Elles sont basées sur le document « Concept de protection pour les sports aquatique » de la fédération suisse de natation.

Conditions de suivi

1. Des listes de présence sont transmises aux moniteurs de natation et complétées par ceux-ci. Les personnes ayant participé aux cours sont facilement traçables. De plus, nous avons toutes les coordonnées des participants (adresse, mail et téléphone) permettant d'avoir un suivi en cas de suspicion.

Distance sociale

1. Les cours seront organisés de manière ce qu'il n'y ait à aucun moment de contact physique direct et/ou que la distance entre les participants –participants et participants-moniteurs ne soit inférieure à 2 mètres.

Déroulement des leçons

1. Dès l'arrivée à la piscine, les participants devront se désinfecter les mains à l'aide du désinfectant mis à disposition.
2. Chaque moniteur vient chercher son groupe, l'un après l'autre de telle sorte qu'aucun groupe ne se croise (5 minutes de battements entre les groupes).
3. Avant chaque cours, une explication des règles de base d'hygiène et de distance aura lieu : désinfection des mains, procédure à appliquer en cas de toux/éternuements et distance minimale requise.
4. Entre chaque leçon, le moniteur se désinfecte les mains ainsi que le matériel utilisé.
5. Si des symptômes de COVID-19 sont détectés, la participation au cours ne sera pas autorisée.
6. Les participants et les moniteurs doivent arriver en tenue de piscine et ne pourront pas avoir accès aux vestiaires
7. A la fin de la leçon, les moniteurs raccompagnent les groupes les uns après les autres de sorte qu'aucun groupe ne se croise (5 minutes de battement entre les groupe).

Communication

1. Les mesures de protection sont envoyées à tous les participants, en même temps que la confirmation d'inscription.
2. Les mesures seront également mises sur notre site internet sous l'activité natation et aquafit.
3. Les mesures seront adaptées aux directives du Conseil fédéral et toute modification sera immédiatement communiquée.

Personne référente COVID-19 : Mme Jessica Pinheiro – natation@aeqv.ch – 076 511 41 71
Mme Natacha Rutz – natation@aeqv.ch – 079 404 08 79